



# EAU ET HABITAT

DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES  
POUR LES COMMUNAUTÉS  
TOUCHÉES PAR UN CONFLIT



CICR



## PROJETS EAU ET HABITAT

Chaque année, des millions de personnes voient leur vie brisée par un conflit armé. Aussi, au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), nous mettons tout en œuvre pour alléger leurs souffrances et préserver leur dignité, dans le respect de nos principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.

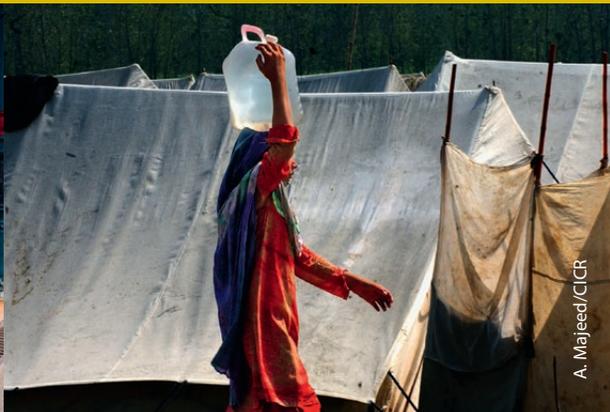
L'un des moyens dont nous disposons pour soulager les souffrances dans les zones de conflit consiste à rétablir les services essentiels, tels que l'eau, l'assainissement et l'électricité, ainsi qu'à rénover les infrastructures publiques. En effet, les conséquences directes,

indirectes ou cumulées d'un conflit peuvent endommager ces systèmes ou en perturber le fonctionnement.

Les collaborateurs de l'Unité eau et habitat du CICR évaluent les besoins des personnes les plus vulnérables afin de leur assurer des conditions de vie décentes. Sur la base de cette évaluation, l'unité conçoit, planifie et supervise ensuite des projets pour répondre à ces besoins. Cela suppose de négocier et de collaborer avec les autorités locales ainsi qu'avec les organismes de la société civile en vue de rétablir les services essentiels. Nos équipes privilégient les stratégies durables même en cas d'interventions d'urgence.

**Essentielle à la vie, l'eau bénéficie d'une protection spéciale en droit international humanitaire.**

Voir le Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes de conflits armés internationaux (Protocole I), 8 juin 1977.



## EAU POTABLE

La population mondiale, estimée aujourd'hui à 7,4 milliards de personnes, devrait augmenter de 30% d'ici 2050. En plus de l'épuisement des ressources naturelles de la planète, les difficultés liées à l'urbanisation, à la migration, à la gestion des sols, aux crises économiques mondiales et au changement climatique auront des répercussions importantes sur l'accès à l'eau potable. Des mesures doivent donc être mises en œuvre pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en eau dans le monde, autrement dit pour assurer un accès durable à des quantités suffisantes d'eau potable afin de contribuer au bien-être et au développement socio-économique des populations.

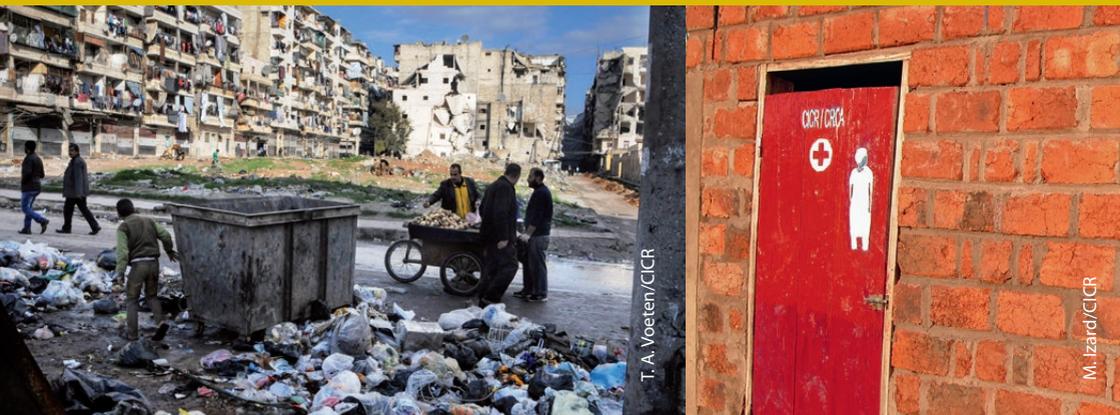
La nécessité de négocier l'accès à l'eau peut impliquer une coopération entre des pays partageant des ressources transfrontalières. Cependant, la pression à laquelle sont soumises des infrastructures souvent vétustes, qui ne sont plus en mesure de répondre aux besoins en eau, en assainissement et en électricité, a déjà contribué à exacerber les tensions au sein des communautés, se soldant même dans certains cas par des épisodes de violence armée.

Pendant un conflit, l'accès à l'eau potable peut être limité pour différentes raisons : les systèmes d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées ont été détruits, les points de distribution sont situés dans des zones dangereuses, ou encore, de nombreuses personnes sont déplacées et ont recours à des sources d'approvisionnement présentant un risque sanitaire majeur.

Dans de telles circonstances, les projets que nous menons dans le domaine de l'eau et de l'assainissement contribuent à sauver des vies et à apaiser les tensions entre les communautés.

### Notre action :

- assurer un approvisionnement d'urgence en eau dans les lieux d'hébergement temporaire ;
- installer et réparer des systèmes de distribution d'eau tant en milieu urbain que rural ;
- veiller à l'approvisionnement en eau potable des établissements de santé et des lieux de détention.



## ASSAINISSEMENT ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les projets que nous réalisons dans le domaine de la santé environnementale vont de l'installation de dispositifs d'assainissement et d'élimination des déchets dans les lieux d'hébergement temporaire à la réparation et la modernisation des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées dans les villes et villages touchés par un conflit armé. Nous nous employons également à améliorer les systèmes d'assainissement dans les établissements de santé et les lieux de détention. En plus des travaux que nous effectuons sur les infrastructures, nous menons également des campagnes de sensibilisation afin de promouvoir une bonne hygiène.

Les pratiques culturelles jouant un rôle majeur dans la réussite des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, la participation des communautés est essentielle. Nous faisons donc en sorte qu'elles s'investissent et se sentent impliquées dans les projets afin de garantir le succès et la pérennité de ces derniers.

Dans les lieux de détention, la plupart des maladies contractées par la population carcérale sont transmises par l'eau ou dues à une mauvaise hygiène. Afin de remédier à cette situation, nous concentrons nos activités sur les systèmes d'élimination des déchets humains, les mesures de lutte anti-vectorielle et les actions de prévention, et ce dans le but de garantir l'évacuation et le traitement adéquat des déchets et des eaux usées.

### Notre action :

- installer des systèmes d'assainissement et des abris d'urgence dans les lieux d'hébergement temporaire ;
- installer et réparer les systèmes d'évacuation des eaux usées tant en milieu urbain que rural ;
- réaliser des projets d'ingénierie en vue d'améliorer les conditions de vie dans les lieux de détention et les établissements de santé.



## SERVICES ESSENTIELS EN MILIEU URBAIN

Les ravages causés par les conflits armés se manifestent avec une acuité croissante dans les zones urbaines, notamment pour les quelque 50 millions de personnes qui en subissent les conséquences. Les effets sont particulièrement dévastateurs dans ces zones en raison de la dépendance des citoyens vis-à-vis de services essentiels toujours plus complexes.

Durant les conflits, l’approvisionnement en eau et en électricité est souvent interrompu et les municipalités ne parviennent plus à assurer le traitement des eaux usées ou la collecte des déchets solides. L’effondrement des infrastructures se traduit par une incapacité des hôpitaux et des autres prestataires de soins de santé à prendre en charge les blessés ou à traiter les maladies chroniques.

Dans le même temps, les habitants perdent les uns après les autres leur emploi et les enfants ne peuvent plus aller à l’école. Beaucoup partent pour d’autres villes ou vont chercher refuge dans les pays voisins, contribuant ainsi à surcharger les infrastructures de leur lieu d’accueil.

Nos équipes eau et habitat réparent et modernisent les infrastructures essentielles afin de les rendre plus résilientes et plus durables. Nous aidons également les autorités urbaines à mettre sur pied des stratégies et des plans d’urgence destinés à maintenir la capacité opérationnelle de leurs services de distribution d’eau.

### Notre action :

- réparer et moderniser les systèmes de distribution d’eau et d’évacuation des eaux usées ;
- réparer et moderniser les systèmes d’alimentation électrique ;
- aider les prestataires de services essentiels à élaborer et à mettre en œuvre des plans d’urgence.



T. Gassmann/CICR



CICR

## CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Dans les zones connaissant une urbanisation rapide et sauvage, les services publics, quand ils existent, sont souvent inadaptés. La pénurie de moyens financiers et de travailleurs qualifiés explique en grande partie l'état de délabrement des infrastructures publiques de base, alors qu'il faudrait pouvoir compter sur des installations en bon état, à même d'offrir des services vitaux tels que les soins de santé. Sans compter que les conflits armés ne font souvent qu'empirer les choses.

Nos équipes eau et habitat consacrent une grande part de leurs efforts à remettre en état des structures essentielles telles qu'hôpitaux et centres de réadaptation – ou à en construire lorsqu'elles sont inexistantes – dans le but d'améliorer les services proposés.

Nous intervenons également dans les lieux de détention. Les conflits armés peuvent en effet entraîner une augmentation rapide des incarcérations, ce qui se traduit par des prisons surpeuplées et incapables de faire face aux besoins des détenus. Nous collaborons avec les autorités pénitentiaires pour rénover et moderniser les centres de détention selon les dernières recommandations en la matière.

### Notre action :

- construire et rénover des hôpitaux et des centres de réadaptation physique ;
- rénover et moderniser les structures médicales et les établissements pénitentiaires ;
- réparer les routes, les barrages et les systèmes de captage d'eau et d'irrigation.



## APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

En situation d'urgence, nos ingénieurs s'efforcent en priorité de répondre aux besoins immédiats des victimes, en ayant cependant toujours à l'esprit les conséquences à moyen et à long termes de leurs actions.

Assurer l'alimentation électrique nécessaire pour permettre la fourniture des services essentiels est au centre de nos interventions d'urgence et joue un rôle crucial dans le rétablissement complet de ces services. Nous nous efforçons de concevoir et de mener nos activités de sorte à minimiser leur impact sur les ressources naturelles tout en optimisant la pérennité de nos projets.

Depuis sa création en 1983, l'Unité eau et habitat s'attache à promouvoir le respect de l'environnement et à recourir à des technologies et des pratiques vertes. Nous incitons par exemple nos ingénieurs à inclure des

considérations environnementales dans leurs projets, pour autant que cela ne compromette pas l'assistance aux victimes.

### Notre action :

- assurer l'alimentation électrique des infrastructures de base pour rétablir la fourniture des services essentiels ;
- mettre en œuvre des solutions à basse consommation d'énergie et respectueuses de l'environnement tant en milieu urbain que rural ;
- recourir à des technologies peu gourmandes en combustible dans les lieux de détention ;
- tirer parti des technologies solaire, éolienne et hybride pour la production d'électricité.



**CICR**

Comité international de la Croix-Rouge  
19, avenue de la Paix  
1202 Genève, Suisse  
T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57  
E-mail: [shop@icrc.org](mailto:shop@icrc.org) [www.icrc.org](http://www.icrc.org)  
© CICR, janvier 2017

## MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.